



# CAP MUTATIONS

## Et si on changeait vraiment ?

Au lendemain de l'unique CAP de mutations pour 2018, L'Union des Officiers UNSA dit stop !

La diffusion des nombreux postes ouverts avait suscité beaucoup d'espoir chez nos collègues. Mais, déjà tenus par des délais de candidature inacceptables, de nombreux postulants ont découvert que leurs choix étaient, en réalité, inaccessibles :

Exemples :

- Régularisations à posteriori de mouvements réalisés hors CAP, articles 25 et 60 !
- Glissements de nomenclatures pour permettre un avancement déguisé sur un N4 !

Ce système dévoyé, qui fonctionne avec le concours des organisations majoritaires, n'empêche pourtant pas une vacance résiduelle de postes très importante.

### Pour l'Union des Officiers UNSA , trois urgences :

**1) Donner les moyens** humains nécessaires et les outils numériques adaptés à la DRCPN et aux bureaux de gestion RH des directions actives.

**2) Engager une réforme systémique**

- instaurer des critères objectifs (tableau à points, adéquation profil recherché/candidat retenu...).
- remplacer les mouvements généraux par des CAP perlées tout au long de l'année.

**3) Accompagner la mobilité**

- mettre en oeuvre des dispositions pour permettre une mutation conjointe pour les couples de fonctionnaires.



Alors en décembre, votez Union des Officiers UNSA !



www.udo-unsa.com